



# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du **MARDI 22 JUIN 2021**

**République Française**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux (22) juin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 12 juin 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

CHAUVE Robert, COUBLE Colette, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

**ÉTAIENT ABSENTE ET REPRESENTÉE :**

BOSVERT Armelle représentée par Marc DIBON

**ÉTAIT ABSENTE :**

BICHELONNE Pascale

**Secrétaire de Mairie :**

PELIN Florence

**Secrétaires de séance :**

POTENEUVE Fabien

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance.

## ***Informations diverses :***

### **1/ REFECTION DES RESEAUX – CENTRE BOURG**

La mairie a reçu le dernier accord pour la demande de subvention DETR pour le réseau eaux pluviales : une réunion est prévue le 30 juin 2021 à 14h00 avec le cabinet SOCAMA et l'entreprise BTP pour la programmation des travaux.

Concernant la demande FIC défense incendie : aucun retour à ce jour – dossier à relancer au niveau du département – nous attendons environ 1500 €

Nous commencerons les travaux même sans cette subvention.

### **2/ REUNION AVEC L ADUHME**

Une réunion s'est tenue en visio avec l'ADUHME dans le cadre de l'évolution des systèmes de chauffage des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire est intervenu lors de cette réunion afin de donner des informations, explications et présenter nos systèmes de chauffage et notamment les chaudières à granulés.

### **3/ CHATEAU DE VIVEROLS**

Monsieur le Maire a rencontré les propriétaires du château de Viverols.

Ces derniers souhaitent réhabiliter le château.

Une question se pose au niveau assainissement et du branchement du tout à l'égout.

Réponse faite par la Mairie : aucune extension du réseau d'assainissement prévue dans le quartier du château et

aucune construction nouvelle prévue dans le périmètre du château.

Un permis de construire doit être déposé prochainement en Mairie pour les travaux sur l'ensemble du château.

#### 4/ ABRIS BUS

Tous les supports des abris bus ont été créés.

Nous attendons la réception des abris pour début juillet 2021.

Ces derniers seront posés dès que possible et avant la rentrée scolaire de septembre 2021.

#### 5/ CAMPING

- La visite sécurité au camping a eu lieu – elle a lieu environ tous les 4 ans

Il a été demandé à la Mairie un affichage et un fléchage supplémentaire pour une évacuation des campeurs en cas d'incident ou autre (Incendie, montée des eaux)

Un cahier de sécurité doit être mise en place également.

- La Mairie a reçu un courrier de notre avocat pour le conflit existant entre un résident du camping et la Mairie dans le cadre de la prochaine plaidoirie devant avoir lieu au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

#### 6/ PROBLEME DES PIGEONS

- Monsieur le Maire a rencontré la société AVIPUR afin d'obtenir un devis dans le cadre de la présence importante de pigeons dans le centre bourg de la commune.

Devis et proposition technique en attente.

- Le 6 mai dernier, la Mairie a reçu par mail une demande d'un habitant de la commune se plaignant du stationnement des pigeons sur sa propriété, des désordres provoqués et du nettoyage des trottoirs devant sa propriété.

Les propriétaires demandent à la commune de participer au paiement d'une partie du devis pour l'éloignement des pigeons. La Commune ne donnera pas suite (voir paragraphe précédent)

#### 7/ COUPE DE BOIS

Un marquage des arbres pour la prochaine coupe de bois sur le secteur GORCE/BOUTEYRAT/MOULINET a eu lieu par l'ONF, le détails est à recevoir prochainement en Mairie

#### 8/ COMMUNAUTE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ (ALF)

Une lettre ouverte d'un vice-président de la communauté de communes ALF a été réceptionnée en Mairie dans le cadre de la prise du marché des transports scolaires du secteur par une société extérieure au territoire. Des craintes pèsent sur l'avenir des entreprises locales. A suivre.

#### 9/ ASSOCIATION

La commune a été désignée bénéficiaire des avoirs lors de la dissolution d'une association de Viverols. Le versement des fonds va être prochainement réalisé conformément au PV de dissolution.

#### 10/ PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION PREALABLE

Lors de l'instruction d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable la commune règle une prestation d'instruction auprès de l'ADIT.

Aujourd'hui, une déclaration préalable instruite et accordée est en cours d'abandon : qui doit supporter le coût de la prestation de l'ADIT : commune ou pétitionnaire ? La question est posée au conseil. Positionnement à venir.

#### 11/ ELECTIONS JUIN 2021

Un courrier a été envoyé à Monsieur le sous-préfet pour l'avertir de la non distribution des professions de foi pour les élections départementales et régionales sur la commune de Viverols. L'Association des Maires de France suit cette problématique.

A l'issue des informations diverses, Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'ajout d'une délibération : le conseil accepte cet ajout.

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Création de programme - Décision modificative Budget Communal 2021

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de dessertes forestières sur la commune de Viverols. Pour ce faire, il a été nécessaire d'acquérir un terrain (délibération du 26/01/2019) appartenant à Monsieur DESSAGNE Roger afin de réaliser une plateforme de retournement. L'acte d'achat a été signé le 31 octobre 2019 devant Maître Pierre SAURET d'Ambert. Il y a donc lieu de régler cet achat ainsi que les frais de notaire. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un programme et de prévoir les crédits nécessaires sur le budget communal 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide

la création d'un programme n° 338 « Acquisition terrain DESSAGNE Roger - Dessertes forestières » sur le budget communal 2021 avec les virements de crédits correspondants :

- compte 2111-338	+ 261 euros
- compte 2313-332	- 261 euros

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

### 2 - Location Salle des associations - CTMF

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la demande faite par l'association CTMF représentée par Madame RUFFIER Ghislaine afin de louer la salle des associations du 09 juillet au 30 août 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de louer la salle des associations à l'association CTMF du 09 juillet 2021 au 30 août 2021 pour un montant de loyer de trois cent trente euros

- que les frais d'électricité seront à la charge du locataire. Le compteur électrique sera relevé au début et à la fin de la location.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

### 3 - Loyers logements au 01/07/2021

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'y aura pas d'augmentation des loyers des logements communaux au 1er juillet 2021.

Les loyers restent les suivants :

#### Bâtiment Maison Granet

- Appartement n° 1 - 1er Etage	308 €
- Appartement n° 2 – 2ème Etage	308 €
- Local commercial	185 €

#### Bâtiment Ancienne Gendarmerie

- Appartement n° 1	389 €
Garage	30 €
- Appartement n° 2 – 1 <sup>er</sup> Etage	290 €

Garage	30 €
- Appartement n° 3 – 2 <sup>ème</sup> Etage	290 €
Garage	30 €
- Appartement n° 4 – 3 <sup>ème</sup> Etage	408 €
Garage	30 €

#### **Bâtiment Ecole**

- Appart n° 1 – Rez-de-chaussée Aile gauche	155 €
- Appart n° 2 – 1 <sup>er</sup> étage Aile gauche	284 €
- Appart n° 3 – 1 <sup>er</sup> étage Aile droite	245 €

#### **Bâtiment Ancienne Perception**

- Local Kiné Infirmiers	257 €
- Appartement 1 <sup>er</sup> étage	356 €
- Maison TIXIER	359 €

Vote : Pour :            Contre :            Abstention :

#### **4 - Décision modificative - Budget Communal 2021**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- les virements de crédits suivants sur le budget Communal 2021 :

- compte 2158-331	+ 3 000 euros
- compte 2315-324	- 3 000 euros

Vote : Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### ***Questions diverses***

Devis reçu pour le wifi des gites : 960 € TTC, à mettre en œuvre

Demande installation terrasse pour mobil home camping : Accord

Renouvellement enseignement musicale à l'école : prestation de ALF : tarif 1320 € pour 32 séances de 45 minutes : Accord

Déplacement poteau carrefour des Mas : proposition ENEDIS : tarif 25 071.48 € TTC  
Une solution alternative doit être trouvée

Une demande de raccordement aérien au réseau France TELECOM a été reçue en Mairie. A l'heure où la commune investit dans l'enfouissement des réseaux, il n'est pas acceptable de reposer des câbles visibles dans le bourg. Une solution alternative devra être trouvée.

Demande de devis pour accentuer le rétrécissement situé au droit de l'impasse du Breuil pour réguler le flux de véhicules. Un marquage prononcé avec priorité aux véhicules montants sera éventuellement mis en place.

Prochain conseil municipal le vendredi 23 juillet 2021

Séance levée à 23h35

